

COUP DE CŒUR

Une juste récompense pour Odette Androt

La discrétion et l'anonymat n'ont guère la cote dans notre société hypermédiatisée. A l'ombre des stars éphémères et des vedettes surfaites se complaisent souvent des milliers de personnes au comportement exemplaire, qui fuient les honneurs en expliquant simplement : « Je n'ai fait que mon devoir ».

Odette Androt fait partie de ces gens modestes, dont la conduite mérite d'être commentée aux jeunes générations. Cette vieille dame de 94 ans, pensionnaire de la maison de retraite de la rue Saint-Lazare, était secrétaire de mairie à Prissac sous l'occupation. Au péril de sa vie, elle a aidé des juifs en falsifiant leurs noms sur des registres communaux, en détruisant une liste établie par le premier magistrat pétiniste, et en hébergeant plusieurs familles.

Si certains remuent ciel et terre pour obtenir un ruban bleu ou une légion d'honneur,

Odette Androt avait refusé, il y a plusieurs années, la médaille des Justes.

Pressée par ses proches, elle avait enfin accepté cet hommage tardif qui lui a été rendu lundi dans l'établissement, en présence de Victor Kuperminc, le délégué régional du comité Yad Vashem. Une centaine de personnes, dont le député maire du Blanc Jean-Paul Chanteguet et la directrice des établissements hospitaliers locaux, Joëlle Gabillaud, ont assisté à cette cérémonie émouvante mille fois justifiée.

Fidèle à ses convictions, l'héroïne du jour a refusé les honneurs médiatiques en répétant une fois de plus, qu'elle avait simplement agi suivant sa conscience. Si le nom d'Odette Androt ne figurera sans doute jamais au Panthéon de la Résistance, la société lui devait bien une médaille.

Jean-Michel BONNIN